

Description	CC Voisins	Communes PDC	Associations à but culturel (membre de l'AG)	Associations à but culturel (non-membre de l'AG)	Caution
-------------	------------	--------------	--	--	---------

MATERIEL D'EXPOSITION					
Grilles caddies (19)	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,50	€ 1,00	N.A.
Housses Grilles caddies	€ 0,00	€ 0,00	€ 1,00	€ 2,00	N.A.
Spots à pince	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,50	€ 0,50	N.A.
Câbles de liaison	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,25	€ 0,50	N.A.
MATERIEL DE SONORISATION					
Kit son	€ 0,00	€ 0,00	€ 50,00	€ 75,00	N.A.
Micro Shure SM 58 (chant)	€ 0,00	€ 0,00	€ 3,00	€ 5,00	N.A.
Micro type SM 57 (instru)	€ 0,00	€ 0,00	€ 3,00	€ 5,00	N.A.
Micro HF main	€ 0,00	€ 0,00	€ 8,00	€ 10,00	N.A.
Micro casque avec émetteur	€ 0,00	€ 0,00	€ 8,00	€ 10,00	N.A.
Pied de micro	€ 0,00	€ 0,00	€ 1,00	€ 1,50	N.A.
Enceinte amplifiée + pied	€ 0,00	€ 0,00	€ 10,00	€ 15,00	N.A.
MATERIEL ELECTRIQUE					
Mini-chapelle	€ 0,00	€ 0,00	€ 8,00	€ 10,00	N.A.
Allonges électriques (220V, tailles diverses)	€ 0,00	€ 0,00	€ 1,00	€ 2,00	N.A.
MATERIEL D'ECLAIRAGE SCENIQUE					
Projecteur PAR56 (en rampe de 4)	€ 0,00	€ 0,00	€ 5,00	€ 10,00	N.A.
Spot QUARTZ 1000W (avec volets et crochet)	€ 0,00	€ 0,00	€ 3,00	€ 5,00	N.A.
Spot QUARTZ 500W (sur platine)	€ 0,00	€ 0,00	€ 1,00	€ 2,00	N.A.
Trilight (4 x 3m)	€ 0,00	€ 0,00	N.A.	N.A.	N.A.
Pied à crémaillère (4m)	€ 0,00	€ 0,00	€ 5,00	€ 8,00	N.A.
Pied de projecteur (2m80)	€ 0,00	€ 0,00	€ 2,50	€ 5,00	N.A.
MATERIEL DE PROJECTION					
Ecran de projection 1 x 2m	€ 0,00	€ 0,00	€ 3,00	€ 5,00	N.A.
Ecran de projection 4 x 5m	€ 0,00	€ 0,00	€ 20,00	€ 40,00	€ 150,00
Vidéoprojecteur (1)	€ 0,00	€ 0,00	€ 20,00	€ 40,00	€ 150,00
Pendrillon	€ 0,00	€ 0,00	€ 5,00	€ 8,00	€ 150,00

Le tarif de mise à disposition est valable pour une durée d'emprunt d'une semaine au maximum.

L'emprunteur s'engage à respecter les conditions générales détaillées sur la fiche de mise à disposition.

La location devra être payée après enlèvement sur base de la déclaration de créance.

Pour toute détérioration du matériel mis à disposition, le Centre culturel se réserve le droit de refacturer la réparation à l'emprunteur. Pour toute disparition du matériel mis à disposition, le Centre culturel se réserve le droit de refacturer l'achat pour le remplacement à l'emprunteur.

Cette liste sera remise à jour annuellement. Les prix et le matériel proposé peuvent donc être modifiés d'année en année.